

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

**DÉCISION
MODIFICATIVE 2025-
02 - BUDGET
ASSAINISSEMENT**
N° CC_2025_0136

Séance du : mercredi 15 octobre 2025**Convocation du : 8 octobre 2025****Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56****Président de séance : Gabriel DOUBLET****Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI****Membres présents :**

Guillaume MATHELIER, Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Ines AYEB, Maryline BOUCHÉ, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Chadia LIMAM, Louiza LOUNIS, Amine MEHDI, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Anne FAVRELLE, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPEROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET, Sophie VILLARI, Julien BEAUCHOT, Pascal ROPHILLE, Cuneyt YESILYURT

Représentés :

Christian DUPESSEY par Dominique LACHENAL, Christian AEBISCHER par Michel BOUCHER, Yves CHEMINAL par Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Claude ANTHONIOZ par Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC par Bernard BOCCARD, Anny MARTIN par Jean-Michel VOUILLOT, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Isabelle VINCENT par Nadège ANCHISI, Michel COLLOT par Jean-Pierre BELMAS

Excusés :

François LIERMER, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Joanny DEGUIN, Stéphane PASSAQUAY, Leila YESIL

Le budget primitif 2025 du budget Assainissement a été voté par délibération du Conseil communautaire n°2025_0018 en date du 19 mars 2025, et ajusté par décision modificative N°2025-01 en date du 14 mai 2025 . Depuis lors, de nouveaux éléments sont à prendre en compte, ce qui nécessite de procéder à des ajustements budgétaires annexés à la présente.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

D'APPROUVER la Décision Modificative n°2025-02 telle qu'elle est présentée dans le tableau ci-joint.

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 20/10/2025
Qualité : Agglo - Secrétaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 22/10/2025



ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0136-DE

Décision modificative n°2

Éléments clés

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 22/10/2025



ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0136-DE

Budget ASSAINISSEMENT

Éléments clés

Budget ASSAINISSEMENT : Ce qu'il faut retenir

Section de fonctionnement (dépenses) :

Pour les charges à caractère général, les crédits sont ajustés en fonction de l'avancée des réalisations en cours d'année. À ces ajustements s'ajoutent 400 000 € pour les frais de traitement des micropolluants, conformément à la convention signée avec les Services Industriels de Genève (SIG). Parallèlement, les charges de personnel augmentent de 130 000 €, notamment pour compenser des postes vacants et des rééquilibrages entre comptes, tandis qu'un ajustement des charges financières de 75 355 € est prévu suite à la contractualisation de deux emprunts au cours du premier semestre 2025.

Section de fonctionnement (recettes) :

Au vu de la facturation réalisée pour la participation financière à l'assainissement collectif (PFAC), un ajustement de 500 000 € est inscrit dans la DM2 afin de prendre en compte le montant facturé réel, supérieur aux prévisions initiales de 1 000 000 €. Cette régularisation permet de refléter fidèlement les recettes attendues pour la section autonome des eaux usées.

En parallèle, les recettes liées aux eaux pluviales, subventionnées par le budget principal, sont équilibrées à hauteur de 94 200 €, garantissant la couverture complète des charges engagées pour cette section. Enfin, le virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement est ajusté dans la DM2 pour 36 200 €, contribuant à l'équilibre global du budget de l'assainissement.

Section d'investissement (dépenses) :

L'ajustement des crédits en fonction de l'avancée des différents chantiers et acquisitions présente une diminution globale de 88 000 €, principalement liée au report ou à l'annulation de certaines opérations, telles que les travaux sur la route des Jardins à Gaillard ou le dévoiement sur la route de Reignier. Cette diminution est neutralisée en grande partie par un complément pour le remboursement du capital de la dette, correspondant à 36 200 € pour le nouvel emprunt contracté au 1^{er} semestre 2025.

Section d'investissement (recettes) :

L'équilibre de la décision modificative est assuré par une diminution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement, de - 177 946 €, et par un ajustement de l'emprunt d'équilibre à hauteur de 133 901 €. Ces mesures permettent de couvrir les besoins liés aux différents chantiers et acquisitions.

**Direction des Finances,
 de la prospective et de l'évaluation (DFPE)**
 le 22/09/2025

1 - DM 2025-02 - STRUCTURE DES DEPENSES D'EXPLOITATION

DEPENSES D'EXPLOITATION HT	BP 2025 + DM2025-01	DM 2025-02	Cumul BP + DM 2025-01 + DM 2025-02	STRUCTURE BUDGET 2025
011 Charges à caractère général	4 669 157,00 €	553 791,00 €	5 222 948,00 €	32%
012 Frais de personnel	3 366 129,00 €	130 000,00 €	3 496 129,00 €	21%
65 Autres charges de gestion courante	87 173,00 €	40 000,00 €	127 173,00 €	1%
66 Charges financières	741 150,00 €	75 355,00 €	816 505,00 €	5%
67 Charges exceptionnelles	464 548,00 €	- €	464 548,00 €	2%
Sous total Dépenses réelles	9 328 157,00 €	799 146,00 €	10 127 303,00 €	61%
042 Amortissements	3 066 000,00 €	- €	3 066 000,00 €	19%
023 Autofinancement complémentaire	3 530 431,07 €	- 177 946,00 €	3 352 485,07 €	20%
Sous total Dépenses d'ordre	6 596 431,07 €	- 177 946,00 €	6 418 485,07 €	39%
TOTAL GENERAL	15 924 588,07 €	621 200,00 €	16 545 788,07 €	100%

2-DM 2025-02 - STRUCTURE DES RECETTES D'EXPLOITATION

RECETTES D'EXPLOITATION	BP 2025 + DM2025-01	DM 2025-02	Cumul BP + DM 2025-01 + DM 2025-02	STRUCTURE BUDGET 2025
013 Atténuation de charges	97 500,00 €	27 000,00 €	124 500,00 €	1%
70 Produits des services	13 225 946,00 €	594 200,00 €	13 820 146,00 €	84%
<i>Dont Redevance d'assainissement</i>	7 224 170,00 €		7 224 170,00 €	44%
<i>Dont Partie fixe</i>	945 000,00 €		945 000,00 €	6%
<i>Dont Part. financières assainissement collectif</i>	1 000 000,00 €	500 000,00 €	1 500 000,00 €	9%
<i>Dont Contribution B.P. aux eaux pluviales</i>	2 808 776,00 €	94 200,00 €	2 902 976,00 €	18%
<i>Dont redevance pour la performance des syst. d'assainissement collectif reversée à l'Agence de l'eau</i>	878 000,00 €		878 000,00 €	5%
<i>Dont remboursement travaux de branchement</i>	350 000,00 €		350 000,00 €	2%
<i>Dont autres</i>	20 000,00 €		20 000,00 €	0%
75 Autres produits de gestion courante	133 786,00 €		133 786,00 €	1%
77 Produits exceptionnels	415 000,00 €		415 000,00 €	2%
Sous total Recettes réelles	13 872 232,00 €	621 200,00 €	14 493 432,00 €	88%
042 Opérations d'ordre entre sections	491 000,00 €		491 000,00 €	3%
<i>Dont Etudes et travaux en régie</i>	11 000,00 €		11 000,00 €	0%
<i>Dont Subventions d'équipement transférées</i>	480 000,00 €		480 000,00 €	3%
002 Excédent antérieur reporté	1 561 356,07 €		1 561 356,07 €	9%
Sous total Recettes d'ordre	2 052 356,07 €	- €	2 052 356,07 €	12%
TOTAL GENERAL	15 924 588,07 €	621 200,00 €	16 545 788,07 €	100%

3 - DM 2025-02 - SECTION D'INVESTISSEMENT SYNTHESE

DEPENSES	BP 2025 + DM 2025-01	DM 2025-02	BP + DM2025-01 + DM2025-02	OBSERVATIONS
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	2 319 100,00 €	73 100,00 €	2 392 200,00 €	
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles	303 460,00 €	- 35 000,00 €	268 460,00 €	
Dont Frais d'études & annonces	208 782,00 €	- 35 000,00 €	173 782,00 €	
Dont Logiciels et autres	94 678,00 €	- €	94 678,00 €	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	1 749 856,00 €	- 79 687,00 €	1 670 169,00 €	
Dont Acquisitions foncières	710 000,00 €	- €	710 000,00 €	
Dont Agencement et aménagements des constructions	91 500,00 €	- 10 000,00 €	81 500,00 €	
Dont Acquisition de véhicules	68 000,00 €	- 23 222,00 €	44 778,00 €	
Dont Travaux de raccordement au réseau public	350 000,00 €	- 50 000,00 €	300 000,00 €	
Dont Matériel, mobilier	530 356,00 €	- 3 535,00 €	533 891,00 €	
23 - Travaux de construction des réseaux	5 061 031,00 €	1 014 052,00 €	6 075 083,00 €	
Dont réseaux eaux usées	1 694 400,00 €	425 914,00 €	2 120 314,00 €	
Dont réseaux eaux pluviales	3 086 631,00 €	172 138,00 €	3 258 769,00 €	
Dont STEP	270 000,00 €	416 000,00 €	686 000,00 €	
52025 - APCP Chantiers d'assainissement pluriannuels 2025	822 200,00 €	- €	822 200,00 €	
Dont réseaux eaux usées	374 000,00 €	- €	374 000,00 €	
Dont réseaux eaux pluviales	448 200,00 €	- €	448 200,00 €	
521 - APCP Traitement Azote STEP	3 500 000,00 €	- 988 273,00 €	2 511 727,00 €	
525 - APCP Réseaux Tramway phase 2	331 133,42 €	- €	331 133,42 €	
Sous-total Dépenses réelles	14 086 780,42 €	- 15 808,00 €	14 070 972,42 €	
Chapitre 040 - opérations d'ordre entre sections	491 000,00 €		491 000,00 €	
Dont Reprise de subventions	480 000,00 €		480 000,00 €	
Dont travaux en régie	11 000,00 €		11 000,00 €	
Chapitre 041 - Opérations d'ordre internes à la section	1 020 000,00 €	- €	1 020 000,00 €	
Sous-total Dépenses d'ordre	1 511 000,00 €	- €	1 511 000,00 €	
Total des dépenses nouvelles	15 597 780,42 €	- 15 808,00 €	15 581 972,42 €	
001 - Déficit antérieur reporté	5 292 973,55 €	- €	5 292 973,55 €	
Reports de crédits	4 238 021,71 €	- €	4 238 021,71 €	
Total des dépenses	25 128 775,68 €	- 15 808,00 €	25 112 967,68 €	

RECETTES	P 2025 + DM 2025-0	DM 2025-02	CUMUL BUDGET	OBSERVATIONS
Chapitre 10 - Dotations	5 794 437,81 €	28 237,00 €	5 822 674,81 €	
Dont affectation du résultat N-1	5 163 537,81 €	- €	5 163 537,81 €	
Dont FCTVA	630 900,00 €	28 237,00 €	659 137,00 €	
Chapitre 13 - Subventions	1 018 251,00 €		1 018 251,00 €	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	6 332 198,35 €	133 901,00 €	6 466 099,35 €	Emprunt d'équilibre
Dont emprunts réseaux eau pluviale	3 189 999,24 €	133 901,00 €	3 323 900,24 €	
Dont emprunts réseaux eaux usées	142 199,11 €		142 199,11 €	
Dont emprunts STEP	3 000 000,00 €		3 000 000,00 €	
Sous-total Recettes réelles	13 144 887,16 €	162 138,00 €	13 307 025,16 €	
Chapitre 021 - Autofinancement complémentaire	3 530 431,07 €	- 177 946,00 €	3 352 485,07 €	
Chapitre 040 - Amortissements	3 066 000,00 €		3 066 000,00 €	
Chapitre 041 - Opérations d'ordre internes à la section	1 020 000,00 €	- €	1 020 000,00 €	
Sous-total Recettes d'ordre	7 616 431,07 €	- 177 946,00 €	7 438 485,07 €	
Total	20 761 318,23 €	- 15 808,00 €	20 745 510,23 €	
Reports de crédits	4 367 457,45 €	- €	4 367 457,45 €	
Total des recettes	25 128 775,68 €	- 15 808,00 €	25 112 967,68 €	

4 - DM 2025-02 - ASSAINISSEMENT- Section d'investissement - Dépenses
HT POUR RESEAUX EU ET STATIONS D'ÉPURATIONS ET TTC POUR EAUX PLUVIALES

ART.	DEPENSES	GEST.	CODE	LIBELLÉ ANTENNE	MONTANT	LIBELLE DE L'OPERATION	SOUS TOTAL
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées							73 100,00 €
1641	EMPRUNTS EN EUROS	FIN	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	36 200,00 €		
1641	EMPRUNTS EN EURO	FIN	STEP	STATION TRAITEMENT EAUX USEES	36 900,00 €		
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles							- 35 000,00 €
2031	FRAIS D'ETUDES	DPA	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 25 000,00 €	Frais MOE pour aménagement Maison de l'Eau : changement d' imputation en 2313 (constructions)	
2031	FRAIS D'ETUDES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	- 10 000,00 €	Plans topo ou études : projet décalé	
2051	LOGICIELS	NTCI	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 760,00 €	Renouvellement logiciel BCS (remplacement SAGA) et suite du projet SOWAVE périmètres 2, 3, 4 et 6 (partagé avec budget eau) : Ajustement des crédits	
2088	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	NTCI	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	760,00 €	Achat et participation au PCRS (plan corps de rue simplifié = fond de carte SIG) ; part ASST = 40% du montant : Ajustement des crédits	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles							- 79 687,00 €
21355	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	DPA	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 10 000,00 €	Relamping Maison de l'Eau + Travaux aménagement MDE : Ajustement des crédits	
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	RESA	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	17 145,00 €	Sondes autonomes 4g	
2151	INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	TRVN	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 30 000,00 €	Bornes de recharge Maison de l'Eau : Projet déjà prévu sur 2024	
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	URB	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 50 000,00 €	Travaux de branchement : Ajustement des crédits	
2154	MATÉRIEL INDUSTRIEL	RESA	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	26 390,00 €	Unité de contrôle caméra : 7490 € Travaux de cloture site BR4 : 3 500 € Construction d'un barnum fixe sur le site Catec : 15 400 €	
2154	MAT INDUSTRIEL	STEP	STEP	STATION TRAITEMENT EAUX USEES	- 10 000,00 €	Onduleur + bypass Pompe poste toutes eaux Vannes biofors (actionneurs) Instruments : 3 transmetteurs FMU90+sonde FDU, 1 préleveur, amtax, oldham, débitmètre Inverseur de source Outilage Armoire GEI 1 groupe surpresseur biomaster: Vannes motorisées bassin d'orage (3 vannes) 1 surpresseur de brassage D3000 1 pompe lavage biofor	Ajustement des crédits
2182	MAT DE TRANSPORT	GARAGE	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 23 222,00 €	Remplacement AR19 type Clio + remplacement AR13 type Partner + aménagement AR13: Ajustement des crédits	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours							1 014 052,00 €
2313	CONSTRUCTIONS	DPA	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	30 500,00 €	Maitrise d'œuvre pour aménagement Maison de l'eau	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	RESA	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	- 15 000,00 €	Travaux de sécurisation +Travaux d'amélioration du réseau : Ajustement des crédits	



ART.	DEPENSES	GEST.	CODE	LIBELLÉ ANTENNE	MONTANT	LIBELLE DE L'OPÉRATION	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	RESA	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	62 265,00 €	Travaux pont de zone : 15 000 € Travaux d'amélioration du réseau : 22 265 € ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0136-DE EAS1921 Programmes RU/RP 2019	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	- €	Route des Tattes Saint-Cergues	10 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	10 000,00 €	Route des Tattes Saint-Cergues	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	-	EAS2007 Programmes RU/RP 2020	27 147,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	41 261,00 €	Rues des Alpes, Maronniers, Mt Blanc Ambilly	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	14 114,00 €	Rues des Alpes, Maronniers, Mt Blanc Ambilly	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	-	EAS2105 Programme RU/RP 2021	4 027,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	4 027,00 €	Bassin Coqueloup Ville-La-Grand	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	-	EAS2207 Programme RU/RP 2022	69 706,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	105 706,00 €	Exutoire UDEP	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	STEP	STATION TRAITEMENT EAUX USEES	36 000,00 €	Exutoire UDEP	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	-	EAS2212 Programme RU/RP 2022	22 355,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	22 355,00 €	Reprise STEP Cranves-Sales + install. Pédagogiques	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	370 000,00 €	EAS2213 Programme RU/RP 20223	580 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	210 000,00 €	Piétonnisation Annemasse	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	-	EAS2308 Programme RU/RP 2023	137 200,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	137 200,00 €	Rue du Mont-Blanc Ville-La-Grand	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	-	EAS2309 Programme RU/RP 2023	142 078,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	5 078,00 €	Rue du Jura Ambilly	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	137 000,00 €	Rue du Jura Ambilly	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	-	EAS2310 Programme RU/RP 2023	40 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	40 000,00 €	Rue de La Charière Saint-Cergues	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	STEP	STATION TRAITEMENT EAUX USEES	-	EAS2412 Programme STEP 2024	330 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	330 000,00 €	Renaturation Chenevières	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	-	EAS2501 Programme RU/RP 2025	127 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	137 000,00 €	Petites extensions et renouvellements de réseaux 2025	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	-	EAS2502 Programme RU/RP 2025	10 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	10 000,00 €	Petites extensions et renouvellements de réseaux 2025	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	-	EAS2503 Programme RU/RP 2025	50 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	30 000,00 €	Réhabilitations ponctuelles 2025	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	-	EAS2504 Programme RU/RP 2025	15 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	80 000,00 €	Réhabilitations ponctuelles 2025	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	-	EAS2507 Programme RU/RP 2025	100 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	5 000,00 €	Dévoiements de réseaux suite PC 2025	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	-	EAS2508 Programme RU/RP 2025	249 520,00 €

ART.	DEPENSES	GEST.	CODE	LIBELLÉ ANTENNE	MONTANT	LIBELLE DE L'OPÉRATION	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 249 520,00 €	Devoiement 600 ATMB EAS2511 Programme RU/RP 2025	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	- 150 000,00 €	Rue des Jardins Gaillard	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 50 000,00 €	Rue des Jardins Gaillard EAS2515 Programme RU/RP 2025	- 10 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 10 000,00 €	Séparateur hydrocarbures Crêt EAS2516 Programme RU/RP 2025	- 1 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 1 000,00 €	Rue de la Martinière Ambilly EAS2517 Programme RU/RP 2025	- 2 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	- 1 000,00 €	Rue Adrien Ligué Annemasse	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 1 000,00 €	Rue Adrien Ligué Annemasse EAS2518 Programme RU/RP 2025	- 2 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	- 1 000,00 €	Rue du Maréchal Leclerc Etrembières	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 1 000,00 €	Rue du Maréchal Leclerc Etrembières EAS2519 Programme RU/RP 2025	- 2 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	- 1 000,00 €	Rue des Rosiers Gaillard	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 1 000,00 €	Rue des Rosiers Gaillard EAS2520 Programme RU/RP 2025	- 1 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	- 1 000,00 €	Rue du Château d'eau Gaillard EAS2521 Programme RU/RP 2025	- 1 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	- 1 000,00 €	Rue des Bois enclos Juvigny EAS2522 Programme RU/RP 2025	- 2 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	- 1 000,00 €	Route des Vignes Machilly	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 1 000,00 €	Route des Vignes Machilly EAS2523 Programme RU/RP 2025	- 1 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 1 000,00 €	Chemin Mille/Montauban St Cergues EAS2524 Programme RU/RP 2025	- 1 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 1 000,00 €	Route de Monthoux Vétraz-Montoux EAS2525 Programme RU/RP 2025	- 2 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	- 1 000,00 €	Rue de la République Ville-la-Grand	
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 1 000,00 €	Rue de la République Ville-la-Grand STEP2001 Micropolluants	50 000,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	STEP	STATION TRAITEMENT EAUX USEES	50 000,00 €		
AP/CP Opération 521 : Travaux traitement azote STEP OCYBELE							- 988 273,00 €
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGES TECHNIQUES	IMO	STEP	STATION TRAITEMENT EAUX USEES	- 988 273,00 €	Ajustement des crédits	
TOTAL DES DEPENSES DM2025-02					-15 808,00		

**5 - DM 2025-02 - ASSAINISSEMENT - Section d'investissement - Recettes
HT POUR RESEAUX EU ET STATIONS D'ÉPURATIONS ET TTC POUR EAUX PLUVIALES**

ART.	DEPENSES	GEST.	CODE	LIBELLÉ ANTENNE	MONTANT	LIBELLE DE L'OPERATION	SOUS TOTAL
Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement							- 177 946,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	FIN	RU	ASSAINISSEMENT EAUX USÉES	- 214 146,00 €		
021	Virement de la section de fonctionnement	FIN	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	36 200,00 €		
Chapitre 10 - Dotations							28 237,00 €
10222	FCTVA	FIN	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	28 237,00 €	FCTVA	
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées							133 901,00 €
1641	Emprunts	FIN	RP	RESEAUX EAUX PLUVIALES	133 901,00 €	Emprunt d'équilibre	
TOTAL DES RECETTES DM2025-02 -					15 808,00 €		

REPUBLIQUE FRANÇAISE**Numéro SIRET
20001177300021****COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT
COMMUNE dont la population est de 3500 habitants
et plus ANNEMASSE LES VOIRONS
AGGLOMERATION****POSTE COMPTABLE DE : TRESORERIE D'ANNEMASSE****SERVICE PUBLIC LOCAL****M. 49 (1)****Décision modificative 2 (2)****BUDGET : BUDGET ASSAINISSEMENT (3)****ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget

3

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	Sans Objet
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans Objet
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans Objet
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	29
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	34
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES**MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

VUE D'ENSEMBLE

EXPLOITATION

	DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LASECTION D'EXPLOITATION
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	621 200,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTÉ (2)	(si déficit) 0,00
		(si excédent) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)	621 200,00
		621 200,00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LASECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	-15 808,00
		-15 808,00
	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00
		0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (2)	(si solde négatif) 0,00
		(si solde positif) 0,00
	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	-15 808,00
		-15 808,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	605 392,00	605 392,00
---------------------	------------	------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement à l'étape budgétaire de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES
DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	4 669 157,00	0,00	553 791,00	553 791,00	5 222 948,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 366 129,00	0,00	130 000,00	130 000,00	3 496 129,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	87 173,00	0,00	40 000,00	40 000,00	127 173,00
Total des dépenses de gestion des services		8 122 459,00	0,00	723 791,00	723 791,00	8 846 250,00
66	Charges financières	741 150,00	0,00	75 355,00	75 355,00	816 505,00
67	Charges exceptionnelles	464 548,00	0,00	0,00	0,00	464 548,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		9 328 157,00	0,00	799 146,00	799 146,00	10 127 303,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	3 530 431,07		-177 946,00	-177 946,00	3 352 485,07
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	3 066 000,00		0,00	0,00	3 066 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		6 596 431,07		-177 946,00	-177 946,00	6 418 485,07
TOTAL		15 924 588,07	0,00	621 200,00	621 200,00	16 545 788,07

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**16 545 788,07****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	97 500,00	0,00	27 000,00	27 000,00	124 500,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 225 946,00	0,00	594 200,00	594 200,00	13 820 146,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	133 786,00	0,00	0,00	0,00	133 786,00
Total des recettes de gestion des services		13 457 232,00	0,00	621 200,00	621 200,00	14 078 432,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	415 000,00	0,00	0,00	0,00	415 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		13 872 232,00	0,00	621 200,00	621 200,00	14 493 432,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	491 000,00		0,00	0,00	491 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		491 000,00		0,00	0,00	491 000,00
TOTAL		14 363 232,00	0,00	621 200,00	621 200,00	14 984 432,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (2)**1 561 356,07**

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES**16 545 788,07****Pour information :**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	5 927 485,07
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) $DE\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RE\ 042 ; RI\ 040 = DE\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041 ; DE\ 043 = RE\ 043$.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRÉSENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	485 875,54	0,00	-35 000,00	-35 000,00	450 875,54
21	Immobilisations corporelles	1 869 191,61	0,00	-79 687,00	-79 687,00	1 789 504,61
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	7 693 980,74	0,00	1 014 052,00	1 014 052,00	8 708 032,74
	Total des opérations d'équipement	5 956 654,24	0,00	-988 273,00	-988 273,00	4 968 381,24
	Total des dépenses d'équipement	16 005 702,13	0,00	-88 908,00	-88 908,00	15 916 794,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 319 100,00	0,00	73 100,00	73 100,00	2 392 200,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 319 100,00	0,00	73 100,00	73 100,00	2 392 200,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	18 324 802,13	0,00	-15 808,00	-15 808,00	18 308 994,13
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	491 000,00		0,00	0,00	491 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 020 000,00		0,00	0,00	1 020 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 511 000,00		0,00	0,00	1 511 000,00
	TOTAL	19 835 802,13	0,00	-15 808,00	-15 808,00	19 819 994,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (2)	5 292 973,55
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	25 112 967,68
---	----------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement	4 984 374,45	0,00	0,00	0,00	4 984 374,45
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 332 198,35	0,00	133 901,00	133 901,00	6 466 099,35
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	11 316 572,80	0,00	133 901,00	133 901,00	11 450 473,80
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 032 234,00	0,00	28 237,00	28 237,00	1 060 471,00
106	Réserves (7)	5 163 537,81	0,00	0,00	0,00	5 163 537,81
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	6 195 771,81	0,00	28 237,00	28 237,00	6 224 008,81
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	17 512 344,61	0,00	162 138,00	162 138,00	17 674 482,61
021	Virement de la section d'exploitation (4)	3 530 431,07		-177 946,00	-177 946,00	3 352 485,07
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	3 066 000,00		0,00	0,00	3 066 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 020 000,00		0,00	0,00	1 020 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	7 616 431,07		-177 946,00	-177 946,00	7 438 485,07
	TOTAL	25 128 775,68	0,00	-15 808,00	-15 808,00	25 112 967,68

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPO

ID: 074-200011773-2025|016-CC_2025_0136-DE

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

25 112 967,68

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	5 927 485,07
---	--------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) $DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043$.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération $DE 023 + DE 042 - RE 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	553 791,00		553 791,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	130 000,00		130 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	40 000,00		40 000,00
66	Charges financières	75 355,00	0,00	75 355,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		-177 946,00	-177 946,00
Dépenses d'exploitation – Total		799 146,00	-177 946,00	621 200,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	621 200,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	73 100,00	0,00	73 100,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	-988 273,00		-988 273,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	-35 000,00	0,00	-35 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-79 687,00	0,00	-79 687,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 014 052,00	0,00	1 014 052,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		-15 808,00	0,00	-15 808,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-15 808,00
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET
2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	27 000,00		27 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	594 200,00		594 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépreciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		621 200,00	0,00	621 200,00

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	621 200,00
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	28 237,00	0,00	28 237,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	133 901,00	0,00	133 901,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		-177 946,00	-177 946,00
Recettes d'investissement – Total		162 138,00	-177 946,00	-15 808,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
-----------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-15 808,00
---	-------------------

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le 22/10/2025



ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0136-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

III – VOTE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	4 669 157,00	553 791,00	553 791,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie	869 900,00	50 000,00	50 000,00
6062	Produits de traitement	421 000,00	-110 000,00	-110 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipement	50 450,00	2 600,00	2 600,00
6064	Fournitures administratives	1 750,00	0,00	0,00
6066	Carburants	70 000,00	-5 000,00	-5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	26 900,00	0,00	0,00
611	Sous-traitance générale	76 267,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	41 633,00	0,00	0,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	10 500,00	4 000,00	4 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	593 660,00	42 786,00	42 786,00
61551	Entretien matériel roulant	59 300,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	243 950,00	12 000,00	12 000,00
6156	Maintenance	68 633,00	12 000,00	12 000,00
6161	Multirisques	75 000,00	185,00	185,00
6162	Assurance obligatoire dommage construct°	24 000,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	67 000,00	48 210,00	48 210,00
618	Divers	763 755,00	55 000,00	55 000,00
6226	Honoraires	29 000,00	34 500,00	34 500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	59 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	98 100,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	10 800,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	2 666,00	0,00	0,00
6238	Divers	2 000,00	11 000,00	11 000,00
6241	Transports sur achats	7 100,00	0,00	0,00
6248	Divers	2 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	5 000,00	-4 500,00	-4 500,00
6257	Réceptions	1 000,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	7 750,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	7 500,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	10 640,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	49 400,00	-3 572,00	-3 572,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	400 000,00	400 000,00
6288	Autres	15 000,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	685,00	0,00	0,00
6358	Autres droits	900,00	0,00	0,00
63713	Redevance pour la performance des systèmes	878 000,00	0,00	0,00
6378	Autres taxes et redevances	6 918,00	-1 418,00	-1 418,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 366 129,00	130 000,00	130 000,00
6211	Personnel intérimaire	10 000,00	-10 000,00	-10 000,00
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	44 100,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	11 974,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	7 353,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	34 146,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	3 265,00	0,00	0,00
6411	Salaires, appointements, commissions	1 539 998,00	-100 000,00	-100 000,00
6413	Primes et gratifications	567 628,00	-50 000,00	-50 000,00
6415	Supplément familial	17 773,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	108 696,00	50 000,00	50 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	373 989,00	0,00	0,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	15 499,00	0,00	0,00
6458	Cotisations à autres organismes sociaux	4 329,00	0,00	0,00
6474	Versement aux autres œuvres sociales	15 375,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 000,00	0,00	0,00
6478	Autres charges sociales diverses	24 000,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	585 004,00	240 000,00	240 000,00
014	Atténuations de produits (7)	0,00	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)		
65	Autres charges de gestion courante	87 173,00	40 000,00	40 000,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	4 167,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	80 000,00	40 000,00	40 000,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	6,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		8 122 459,00	723 791,00	723 791,00
66	Charges financières (b) (8)	741 150,00	75 355,00	75 355,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	639 000,00	69 500,00	69 500,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-17 850,00	5 855,00	5 855,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	120 000,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	464 548,00	0,00	0,00
6714	Intérêts moratoires	160 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	251 548,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	3 000,00	0,00	0,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnent	50 000,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		9 328 157,00	799 146,00	799 146,00
023	Virement à la section d'investissement	3 530 431,07	-177 946,00	-177 946,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	3 066 000,00	0,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorp. et corporelles</i>	3 066 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 596 431,07	-177 946,00	-177 946,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		6 596 431,07	-177 946,00	-177 946,00
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		15 924 588,07	621 200,00	621 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)	0,00
+	
D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (13)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	621 200,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	74 619,24
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	86 614,24
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-11 995,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et en M. 43.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	97 500,00	27 000,00	27 000,00
64198	Autres remboursements	97 500,00	27 000,00	27 000,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	13 225 946,00	594 200,00	594 200,00
704	Travaux	350 000,00	0,00	0,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	9 047 170,00	0,00	0,00
70613	Participations assainissement collectif	1 000 000,00	500 000,00	500 000,00
7062	Redevances assainissement non collectif	20 000,00	0,00	0,00
7063	Contrib. communes, etab.pub.(eaux pluv.)	2 808 776,00	94 200,00	94 200,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	133 786,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	6 080,00	0,00	0,00
754	Redevances défaut branchemet égoût	100 000,00	0,00	0,00
7588	Autres	27 706,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		13 457 232,00	621 200,00	621 200,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	415 000,00	0,00	0,00
7711	Débits et pénalités perçus	280 000,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	135 000,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		13 872 232,00	621 200,00	621 200,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	491 000,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	11 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	480 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		491 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		14 363 232,00	621 200,00	621 200,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	621 200,00
--	------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice

ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMÉRATION - BUDGET ASSAINISSEMENT

N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le **22/10/2025**



ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0136-DE

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	485 875,54	-35 000,00	-35 000,00
2031	Frais d'études	210 683,70	-35 000,00	-35 000,00
2033	Frais d'insertion	5 200,00	0,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	266 197,84	-760,00	-760,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	3 794,00	760,00	760,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	1 869 191,61	-79 687,00	-79 687,00
2111	Terrains nus	40 807,50	0,00	0,00
2115	Terrains bâties	680 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	26 500,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	72 732,19	-10 000,00	-10 000,00
2151	Installations complexes spécialisées	82 440,00	-12 855,00	-12 855,00
21532	Réseaux d'assainissement	382 599,65	-50 000,00	-50 000,00
2154	Matériel industriel	486 064,70	16 390,00	16 390,00
2182	Matériel de transport	70 440,35	-23 222,00	-23 222,00
2183	Matériel de bureau et informatique	13 996,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	10 611,22	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	7 693 980,74	1 014 052,00	1 014 052,00
2313	Constructions	0,00	30 500,00	30 500,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 693 980,74	983 552,00	983 552,00
52025	Opération d'équipement n° 52025 (5)	822 200,00	0,00	0,00
521	Opération d'équipement n° 521 (5)	3 500 000,00	-988 273,00	-988 273,00
525	Opération d'équipement n° 525 (5)	1 634 454,24	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		16 005 702,13	-88 908,00	-88 908,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 319 100,00	73 100,00	73 100,00
1641	Emprunts en euros	2 138 000,00	73 100,00	73 100,00
1678	Autres dettes condit° particulières	38 000,00	0,00	0,00
16871	Remboursements des emprunts souscrits pa	143 100,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 319 100,00	73 100,00	73 100,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		18 324 802,13	-15 808,00	-15 808,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	491 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	480 000,00	0,00	0,00
139111	Sub. équipt cpté résult. Agence de l'eau	480 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	11 000,00	0,00	0,00
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	7 000,00	0,00	0,00
21355	Aménagement Bâtiments administratifs	4 000,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	1 020 000,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 020 000,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 511 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		19 835 802,13	-15 808,00	-15 808,00

+

	RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00

+

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	
		D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE (10)	0,00
=			
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES			-15 808,00

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	4 984 374,45	0,00	0,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	2 020 316,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	1 512 103,45	0,00	0,00
1317	Subv. équipt Budget communautaire, FS	1 451 955,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 332 198,35	133 901,00	133 901,00
1641	Emprunts en euros	6 332 198,35	133 901,00	133 901,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		11 316 572,80	133 901,00	133 901,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 195 771,81	28 237,00	28 237,00
10222	FCTVA	1 032 234,00	28 237,00	28 237,00
1068	Autres réserves	5 163 537,81	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 195 771,81	28 237,00	28 237,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		17 512 344,61	162 138,00	162 138,00
021	Virement de la section d'exploitation	3 530 431,07	-177 946,00	-177 946,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	3 066 000,00	0,00	0,00
28153	Installations à caractère spécifique	3 056 000,00	0,00	0,00
28154	Matériel industriel	10 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		6 596 431,07	-177 946,00	-177 946,00
041	Opérations patrimoniales (8)	1 020 000,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	220 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	800 000,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		7 616 431,07	-177 946,00	-177 946,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		25 128 775,68	-15 808,00	-15 808,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
---------------------------	------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE (9)	0,00
---	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	-15 808,00
--	------------

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, R/040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, D/041 = RI 041.

(9) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 52025 (1)
LIBELLE : CHANTIERS ASSAINISSEMENT PLURI 2025

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 521 (1)
LIBELLE : TRAVAUX AZOTE OCYBELE****Pour vote**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	23 560 338,40	a 0,00	-988 273,00	b -988 273,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	23 560 338,40	0,00	-988 273,00	-988 273,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	22 153 219,82	0,00	-988 273,00	-988 273,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	1 407 118,58	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	988 273,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 525 (1)
LIBELLE : DEVOIEMENTS RESEAUX ASST LIES TRAM PHASE 2

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	6 316 678,07	a	0,00	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	6 316 678,07	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	6 046 619,90	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	270 058,17	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					45 780 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					45 780 000,00									
0021119P (120006)	Crédit Foncier de France	16/10/2012	23/11/2012	23/02/2013	600 000,00	F	FIXE	4,510	4,654		T	P	O	A-1
0719/101/001 (110005)	SOCIETE GENERALE	24/11/2011	29/12/2011	29/03/2012	4 000 000,00	F	FIXE	4,600	4,749		T	P	O	A-1
0933 (130011)	SOCIETE GENERALE	28/08/2013	30/08/2013	30/11/2013	1 000 000,00	F	FIXE	3,150	3,235		T	C	O	A-1
1146 (190003)	AGENCE FRANCE LOCALE	14/10/2019	20/12/2019	20/03/2020	1 800 000,00	F	FIXE	0,000	0,636		T	C	N	A-1
1582848 (50002)	Caisse d'épargne	02/02/2005	25/04/2005	25/07/2005	1 730 000,00	F	FIXE	4,060	4,122		T	P	O	A-1
1598702 (60001)	Caisse d'épargne	30/12/2005	25/06/2006	25/09/2006	1 200 000,00	F	FIXE	3,650	3,700		T	P	O	A-1
173599 (250007)	Caisse dépôts et consignations	26/05/2025	26/06/2025	26/09/2025	3 000 000,00	V	LIVRETA	2,800	2,805		T	P	O	A-1
2524 (220002)	AGENCE FRANCE LOCALE	22/12/2022	23/12/2022	20/03/2023	2 300 000,00	F	FIXE	3,180	3,266		T	C	O	A-1
3072683 (7003)	Caisse d'épargne	28/12/2006	25/11/2007	25/02/2008	1 700 000,00	F	FIXE	3,940	3,998		T	P	O	A-1
3116 (230001)	AGENCE FRANCE LOCALE	14/11/2023	20/12/2023	20/03/2024	3 000 000,00	F	FIXE	3,940	4,058		T	C	O	A-1
3263263 (8003)	Caisse d'épargne	29/12/2007	25/06/2008	25/09/2008	1 000 000,00	F	FIXE	4,570	4,649		T	P	O	A-1
3627 (240003)	AGENCE FRANCE LOCALE	01/07/2024	08/07/2024	20/09/2024	4 800 000,00	F	FIXE	3,470	3,567		T	C	O	A-1
5122108 (160002)	CDC Rhône alpes	23/02/2016	31/10/2016	01/04/2017	1 650 000,00	V	LIVRETA	1,250	2,464		A	P	O	A-1
5122109 (160001)	CDC Rhône alpes	19/01/2016	31/10/2016	01/02/2017	800 000,00	V	LIVRETA	1,250	2,473		A	P	O	A-1
5666636 (250006)	Caisse dépôts et consignations	26/05/2025	26/06/2025	01/10/2025	3 000 000,00	V	LIVRETA	2,800	2,819		T	P	O	A-1
824 (180003)	AGENCE FRANCE LOCALE	10/12/2018	22/12/2018	20/03/2019	2 200 000,00	V	EURIBOR03M	0,500	2,200		T	C	O	A-1
9028261/3700515 (120005)	Caisse d'épargne	10/05/2012	25/06/2012	25/06/2013	500 000,00	F	FIXE	4,960	4,960		A	P	O	A-1
9856236 (170002)	Caisse d'épargne	03/01/2017	23/01/2017	25/06/2017	1 500 000,00	F	FIXE	0,880	0,863		T	P	O	A-1
F6824800-3/5179350 (210001)	Caisse d'épargne	21/12/2021	21/03/2022	25/06/2022	3 000 000,00	F	FIXE	0,710	0,716		T	P	O	A-1
MIN278101EUR (8005)	Caisse française de fint local	27/12/2007	01/07/2008	01/07/2009	1 500 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,000	4,038		A	P	O	E-1
MON502234EUR (140009)	Caisse française de fint local	29/12/2014	31/12/2014	01/04/2015	2 300 000,00	F	FIXE	2,040	2,056		T	C	O	A-1
MON520178EUR (180002)	Caisse française de fint local	19/12/2017	23/01/2018	01/05/2018	3 200 000,00	F	FIXE	1,370	1,377		T	C	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Devise	Délité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					484 877,00										
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					484 877,00										
1112018015OAC (180006)	Agence de l'Eau	03/05/2018	28/08/2018	16/08/2020	484 877,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					46 264 877,00										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		23 448 652,54					2 189 137,78	683 567,96	0,00	74 619,24	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		23 448 652,54					2 189 137,78	683 567,96	0,00	74 619,24	
0021119P (120006)	N	0,00	A-1	154 245,64	2,89	F	FIXE	4,510	49 127,35	6 216,24	0,00	511,54	
0719/101/001 (110005)	N	0,00	A-1	707 052,09	1,99	F	FIXE	4,600	345 331,18	26 976,80	0,00	92,44	
0933 (130011)	N	0,00	A-1	250 000,30	3,66	F	FIXE	3,150	66 666,64	7 180,84	0,00	497,29	
1146 (190003)	N	0,00	A-1	1 440 000,00	19,97	F	FIXE	0,625	72 000,00	9 002,19	0,00	213,75	
1582848 (50002)	N	0,00	A-1	62 415,99	0,32	F	FIXE	4,060	62 415,99	951,71	0,00	0,00	
1598702 (60001)	N	0,00	A-1	123 238,84	1,48	F	FIXE	3,650	81 410,34	3 392,34	0,00	25,45	
173599 (250007)	N	0,00	A-1	0,00	30,00	V	LIVRETA	2,800	37 403,83	36 326,56	0,00	857,37	
2524 (220002)	N	0,00	A-1	2 146 666,64	27,97	F	FIXE	3,180	76 666,68	68 282,62	0,00	2 011,35	
3072683 (7003)	N	0,00	A-1	347 099,55	2,90	F	FIXE	3,940	111 194,31	12 046,25	0,00	929,47	
3116 (230001)	N	0,00	A-1	2 880 000,00	23,97	F	FIXE	3,940	120 000,00	113 862,71	0,00	2 718,60	
3263263 (8003)	N	0,00	A-1	246 299,06	3,48	F	FIXE	4,570	66 421,08	10 128,36	0,00	137,01	
3627 (240003)	N	0,00	A-1	4 680 000,00	19,47	F	FIXE	3,470	240 000,00	162 355,51	0,00	3 851,70	
5122108 (160002)	N	0,00	A-1	1 057 356,24	11,25	V	LIVRETA	3,750	71 384,55	39 650,86	0,00	23 293,58	
5122109 (160001)	N	0,00	A-1	512 657,55	11,08	V	LIVRETA	3,750	34 610,69	19 224,66	0,00	13 803,61	
5666636 (250006)	N	0,00	A-1	0,00	30,10	V	LIVRETA	2,800	16 113,65	26 813,78	0,00	5 366,52	
824 (180003)	N	0,00	A-1	1 540 000,00	13,97	V	EURIBOR03M	3,212	110 000,00	40 945,83	0,00	1 104,31	
9028261/3700515 (120005)	N	0,00	A-1	130 925,64	2,48	F	FIXE	4,960	41 547,08	6 493,91	0,00	2 290,48	
9856236 (170002)	N	0,00	A-1	749 704,48	7,23	F	FIXE	0,880	100 588,89	6 266,07	0,00	95,20	
F6824800-3/5179350 (210001)	N	0,00	A-1	2 695 436,11	22,23	F	FIXE	0,710	112 231,86	18 839,22	0,00	305,68	
MIN278101EUR (8005)	N	0,00	E-1	426 804,41	3,50	C	TAUX STRUCTURES	3,980	99 023,66	17 222,74	0,00	6 613,43	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										Annuité ID: 074-200011773-20251016-CC_2025_0136-DE	
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
MON502234EUR (140009)	N	0,00	A-1	1 178 750,00	10,00	F	FIXE	2,040	115 000,00	23 166,76	0,00	5 425,13
MON520178EUR (180002)	N	0,00	A-1	2 120 000,00	13,33	F	FIXE	1,370	160 000,00	28 222,00	0,00	4 475,33
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		191 048,50					38 209,70	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		191 048,50					38 209,70	0,00	0,00	0,00
1112018015OAC (180006)	N	0,00	A-1	191 048,50	4,63	F	FIXE	0,000	38 209,70	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		23 639 701,04					2 227 347,48	683 567,96	0,00	74 619,24

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
MIN278101EUR (8005)	Caisse française de fint local	1 500 000,00	426 804,41	1	20,00	Du 01/07/2008 Au 01/07/2011	3.98	3.98+(5*(EURIBOR12M-5.75))	0,00		3,980	17 222,74	0,00	1,81
TOTAL (E)		1 500 000,00	426 804,41						0,00			17 222,74	0,00	1,81
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 500 000,00	426 804,41						0,00			17 222,74	0,00	1,81

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces deux indices / 3 : Indices hors zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 21/10/2025

Reçu en préfecture le 21/10/2025

Publié le **22/10/2025** S2Lo

ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0136-DE

IV – ANNEXES**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS****A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Nombre de produits	22	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,18	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	23 212 896,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (<i>swaption</i>)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	1,81	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	426 804,41	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES**ENGAGEMENTS HORS BILAN****AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT****B2.1****B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2025-3/2025 CHANTIERS ASSAINISSEMENT PLURI 2025	0,00	2 362 000,00	2 362 000,00	0,00	822 200,00	1 539 800,00
2023-1/2023 DEVOIEMENTS RESEAUX LIES TRAM PHASE 2	7 951 132,31	0,00	7 951 132,31	6 316 678,07	1 634 454,24	0,00
2015-1/2017 TRAVAUX AZOTE UDEP OCYBELE	33 731 500,00	0,00	33 731 500,00	23 560 438,40	2 511 727,00	7 659 334,60

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

IV – ANNEXES		AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N			C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		
GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	2,00	1,00	3,00
Adjt adm	C	3,00	0,00	3,00	1,00	1,00	2,00
Adjt adm Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		54,00	0,00	54,00	33,90	11,00	44,90
Adjt tech	C	15,00	0,00	15,00	10,00	2,00	12,00
Adjt tech Pal 1CI	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjt tech Pal 2CI	C	4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
Agent maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent maîtrise Pal	C	8,00	0,00	8,00	7,00	0,00	7,00
Ingénieur	A	5,00	0,00	5,00	1,00	1,00	2,00
Ingénieur Pal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Technicien	B	5,00	0,00	5,00	2,90	1,00	3,90
Technicien Pal 1CI	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien Pal 2CI	B	11,00	0,00	11,00	5,00	5,00	10,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00
Chomeur		0,00	0,00	0,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL			
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		58,00	0,00	58,00	36,90	12,00	48,90

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****C1.1****C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjt adm	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD
Adjt tech	C	TECH	754	0,00	332-8-2°	CDD
Adjt tech Pal 2CI	C	TECH	371	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur	A	TECH	565	0,00	332-8-2°	CDD
Ingénieur Pal	A	TECH	850	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien	B	TECH	389	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien Pal 2CI	B	TECH	1949	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien Pal 2CI	B	TECH	444	0,00	A CONT-CDI (Passage de CDD)	CDI
Agents occupant un emploi non permanent (7)				27 614,16		
Adjt tech	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD
Apprenti		OTR		27 614,16	A APP-Contrat : Apprenti	A Apprenti
TOTAL GENERAL				27 614,16		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

ANNEMASSE LES VOIRONS AGGLOMERATION - BUDGET ASSAINISSEMENT - DM - 2025

- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat de travail à temps partiel ou à temps plein sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 21/10/2025
Reçu en préfecture le 21/10/2025
Publié le 22/10/2025
ID : 074-200011773-20251016-CC_2025_0136-DE

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.